

# **RAPPORT PILIER III EXERCICE 2024**

**SOCIETE FINANCIERE  
DE DEVELOPPEMENT**

**« SOFIDE S.A. »**

**SIEGE SOCIAL  
9-11 LEMARINEL  
COMMUNE DE LA GOMBE/KINSHASA RDC  
B.P. 1148 Kinshasa 1.  
E-mail: [sofide2002@yahoo.fr](mailto:sofide2002@yahoo.fr)  
[contact@sofide.org](mailto:contact@sofide.org)**



# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	2
INTRODUCTION.....	3
I.INFORMATIONS QUALITATIVES .....	4
1.1. Gouvernance de la SOFIDE S.A. ....	4
1.1.1. Brève présentation de la SOFIDE S.A. ....	4
1.1.2. Organes de la SOFIDE S.A.....	7
1.2. Ressources humaines et politique sociale .....	12
1.2.1. Effectif du personnel SOFIDE .....	12
1.2.2. Politique Sociale de la SOFIDE S.A. ....	13
1.3. Politique commerciale de l'entreprise.....	15
1.4. Gestion du risque dans l'entreprise .....	16
1.4.1. Typologie des risques .....	16
1.4.2. Mécanismes de gestion des risques .....	17
II. INFORMATIONS QUANTITATIVES .....	20
2.1. Etats financiers de la SOFIDE S.A. ....	20
2.1.1. Bilan et Hors Bilan.....	20
2.2. Quelques indicateurs financiers .....	24
ANNEXE: QUALITE DU PORTEFEUILLE .....	26

# INTRODUCTION

La Banque Centrale du Congo, à travers son instruction n°55 aux Etablissements de crédit et Sociétés financières, impose aux établissements assujettis de publier des informations quantitatives (concernant le semestre et l'année) et qualitatives (concernant uniquement l'année) en vue de promouvoir la discipline des marchés dans le secteur financier.

Ces informations sont destinées au public composé de tout opérateur soucieux de connaître les activités ou la situation financière de l'Etablissement assujetti et d'apprécier la nature des risques auxquels il est exposé ainsi que les modalités de gestion et de maîtrise desdits risques.

Ces différentes informations sont contenues dans un document appelé "Rapport pilier III" publié au plus tard le 30 avril N pour les données de l'exercice clos au 31/12/N-1 et au plus tard le 30 septembre N pour les informations relatives au premier semestre de l'exercice N.

Le présent document constitue le Rapport pilier III de la SOFIDE S.A. pour l'exercice 2024. Il contient aussi bien des informations qualitatives que quantitatives ou financières, conformément aux prescrits des articles 15 et 20 de l'instruction susmentionnée.

# I. INFORMATIONS QUALITATIVES

## 1.1. Gouvernance de la SOFIDE S.A.

### Brève présentation de la SOFIDE S.A.

#### Création, Forme juridique et Objet de la SOFIDE S.A.

La Société Financière de Développement « SOFIDE S.A. », est une société anonyme avec Conseil d'Administration créée par l'ordonnance-loi n° 70/001 du 09 janvier 1970, suite à l'action conjointe du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (« RDC »), de la Banque Centrale du Congo, du Groupe de la Banque Mondiale et des Entreprises privées. Elle est une entreprise d'économie mixte.

La SOFIDE S.A. a pour mission de concourir techniquement et financièrement au développement de la République Démocratique du Congo en favorisant la création, l'extension ou la modernisation des entreprises industrielles, agricoles ou autres établies en RDC. Elle peut prendre des participations dans ces entreprises sous plusieurs formes. Elle octroie des crédits à moyen et longs termes, donne son aval où se constitue caution des tiers et contracte des emprunts sous plusieurs formes.

En appui de son portefeuille, la SOFIDE S.A. a obtenu depuis 1992 l'autorisation des autorités monétaires pour procéder à des financements à court terme. L'effort de diversification de ses produits a abouti, en début 1993, à l'obtention de l'accord de la Banque Centrale du Congo « BCC » pour procéder à des opérations de change en faveur de ses clients. Ainsi, il s'en est suivi des modifications des statuts consacrés par le Décret n° 0032 du Premier Ministre signé en date du 19 octobre 1996.

## Structure de l'actionariat

La SOFIDE S.A. est constituée sous forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration. A ce titre, elle est régie par les dispositions de différents actes uniformes de l'OHADA qui lui sont applicables, entre autres, l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Elle est une société financière de catégorie « Institution Financière Spécialisée ». A ce titre, elle est régie par la législation applicable aux sociétés financières en RDC, notamment la loi n° 22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ainsi que toutes les autres instructions, circulaires et lettres de la BCC qui lui sont applicables.

Enfin, elle est une entreprise publique en ce sens que l'Etat, entant qu'actionnaire, en détient la majorité absolue du capital social. A ce titre, elle est placée sous la tutelle du Ministère du Portefeuille de la RDC.

Le capital social de la SOFIDE S.A. représente la contrevaieur en Francs congolais de 24 millions USD, constitué de 1,2 million d'actions ordinaires de valeur nominale de l'équivalent en francs congolais de 20 USD chacune. Ce capital se répartit de la manière suivante :

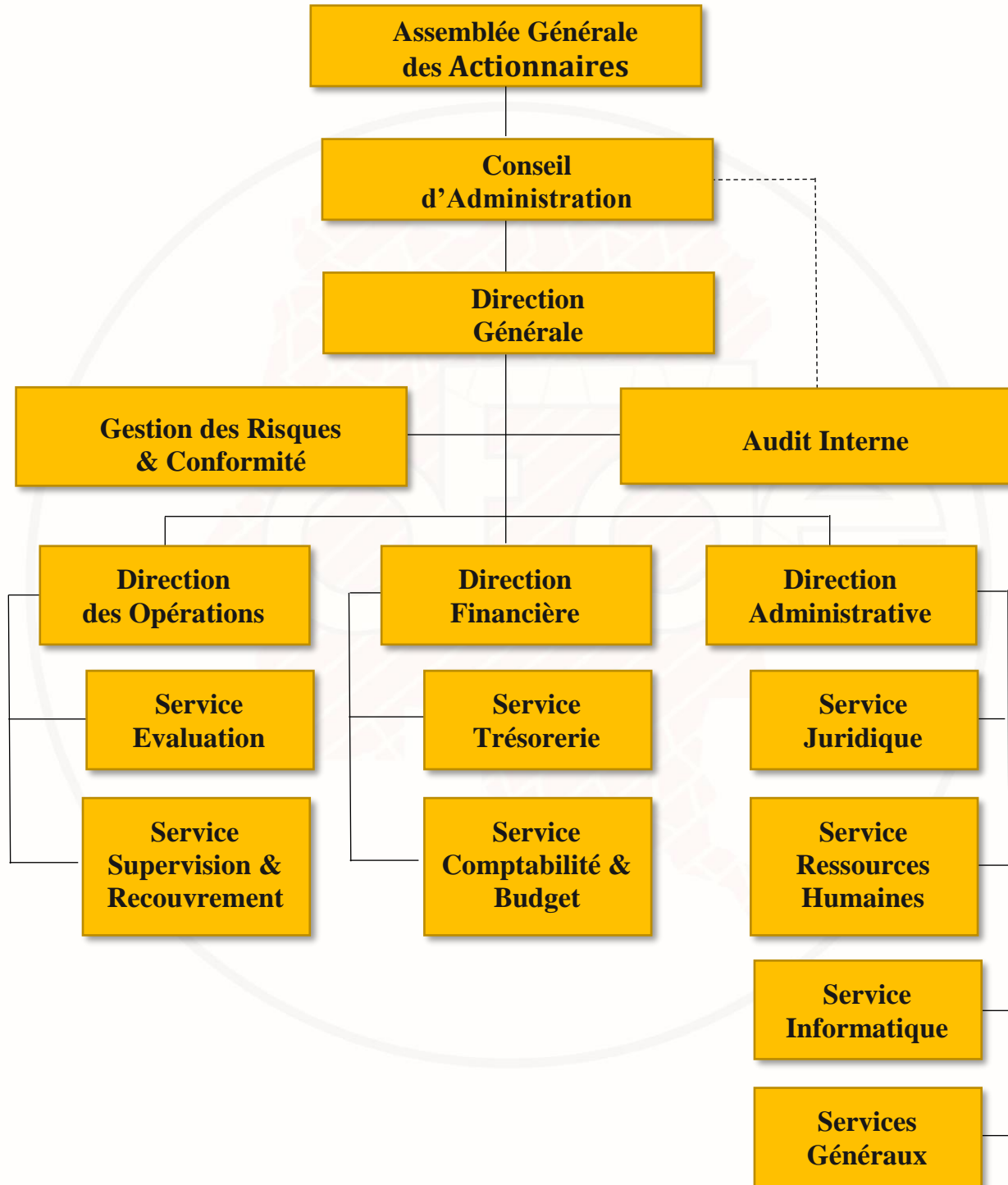
*Tableau n°1 : Répartition du capital de la SOFIDE S.A.*

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Montant en USD</b>
Etat congolais	680 760	56,73	13 615 200,00
SILVERFINANCE	120 000	10,00	2 400 000,00
EQUITY BCDC	115 560	9,63	2 311 200,00
Agence Française de Développement	81 840	6,82	1 636 800,00
Particuliers-Personnes physiques	68 760	5,73	1 375 200,00
Entreprises congolaises	68 280	5,69	1 365 600,00
Autres institutions étrangères	39 720	3,31	794 400,00
Entreprises publiques	25 080	2,09	501 600,00
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>100,00</b>	<b>24 000 000,00</b>

Source : SOFIDE S.A

## Structure organisationnelle de l'entreprise

L'Organigramme de la SOFIDE S.A. au 31 décembre 2024 se présente comme suit :



## **Organes de la SOFIDE S.A.**

### **Assemblée Générale des Actionnaires**

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'organe suprême de la Société. Elle est la réunion des apporteurs des capitaux de l'entreprise. Elle se tient au moins une fois l'an en session ordinaire et ce conformément à ses dispositions statutaires, pour débattre des affaires de la société. Elle peut se réunir aussi en session extraordinaire lorsque les circonstances prévues pour modifier ses statuts le justifient.

Au 31 décembre 2024, les différents actionnaires de la société sont ceux repris au tableau n° 1 ci-dessus.

### **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est l'organe délibérant de la société. Conformément à l'article 18 des statuts de la société, il est composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée Générale.

A fin décembre 2024, il est composé de sept (7) membres dont deux (2) administrateurs indépendants et cinq (5) administrateurs non exécutifs, tous des personnes physiques de nationalité congolaise.

Il s'agit de:

#### **✦ Mr Alphonse Guy RAMAZANI BARUANI KIMBWAKA, Administrateur Indépendant et Président du Conseil d'Administration**

Mr Alphonse Guy RAMAZANI KIMBWAKA est détenteur de plusieurs titres académiques en Economie et Finances, notamment le diplôme de doctorat en Sciences Economiques de l'Université de Fribourg (Suisse).

Il draine une expérience professionnelle de plus de cinquante (50) ans dans les secteurs financier et bancaire en tant que Comptable, Auditeur, Directeur, Secrétaire Général, etc. Il a piloté diverses missions de liquidation, d'administration provisoire et de redressement de plusieurs établissements financiers et bancaires de la place.

Professeur des universités, il dispense divers enseignements en Comptabilité, Gestion et Finances dans des institutions universitaires et supérieures, tant en RDC qu'à l'étranger.

✦ **Mr Israël MBUYAMBA MUAMBA, Administrateur non-exécutif**

Mr Israël MBUYAMBA MUAMBA est détenteur d'une licence en Sciences Commerciales et Financières de l'Institut Supérieur des Statistiques et d'un Master en Transformation Sociale de l'Université Protestante au Congo. Il a suivi plusieurs formations professionnelles notamment en micro-finances. Comptable de métier, il draine une grande expérience de plus de quinze (15) ans dans le domaine de la gestion des entreprises de microfinances.

✦ **Mr Paul KASSEYET KALUME, Administrateur non-exécutif**

Mr Paul KASSEYET est détenteur d'une maîtrise en Finances de l'Université de Québec (Canada) et d'un diplôme d'Ingénieur Commercial des Facultés Universitaires Catholiques de Mons (Belgique).

Entrepreneur doté de grandes qualités managériales, il dispose des connaissances et d'une expérience avérée dans la gestion des entreprises, l'orientation stratégique, le développement et l'expansion des activités. Il a eu et continue à exercer les fonctions de Directeur Administratif et Financier et de Directeur Général dans plusieurs entreprises évoluant dans divers domaines : assurances, mines, transport et logistique, conseil en finances et investissements, commerce, etc.

✦ **Mr Auguste KANKU KADIOSHA, Administrateur non-exécutif**

Mr Auguste KANKU est détenteur d'une licence en droit international public de l'Université de Kinshasa. Il a suivi plusieurs formations professionnelles aussi bien au pays qu'à l'étranger dans les domaines juridique et bancaire.

Avocat inscrit au tableau des avocats du barreau de Kinshasa/Gombe, il justifie d'une expérience avérée dans le secteur bancaire où il exerce, depuis près de vingt (20) ans, des hautes fonctions de Direction (Juridique, Ressources Humaines, Administration, Risques, ...) au sein d'une banque commerciale de la place.



✦ **Mr Albert NKUNDA MUKENDI, Administrateur non-exécutif**

Mr Albert NKUNDA MUKENDI est détenteur d'un diplôme de Graduat en Sciences Commerciales et Financières de la Haute Ecole de Commerce de Kinshasa (ex ISC). Il a, en outre, suivi plusieurs formations en Audit, Comptabilité et Finances.

Il draine une expérience de plus de quarante (40) ans dans ces domaines où il a exercé les fonctions de Trésorier, Chef Comptable et de Directeur Administratif et Financier dans des grandes entreprises Congolaises, notamment des entreprises minières de la place.

✦ **Mr John NKONO MUBUALUDIMI, Administrateur non-exécutif**

Mr John NKONO MUBUALUDIMI est détenteur d'une licence en Economie et Gestion de l'Université de Kinshasa. Il a en outre suivi plusieurs formations professionnelles notamment sur la gestion des projets.

Spécialiste en matière de formation et d'encadrement des PME en entrepreneuriat et gestion des projets, il draine une expérience de plus de vingt (20) ans à la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) où il a exercé plusieurs fonctions dont celles de Directeur et Secrétaire Général à ce jour.

✦ **Mr Flory MOKELO MAYO, Administrateur Indépendant**

Mr Flory MOKELO MAYO est détenteur d'un diplôme de licence en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa. Il a, en outre, suivi plusieurs formations en Comptabilité et Finances, Audit et Expertise comptable, Gouvernance d'entreprises en RDC et à l'étranger.

Il draine une expérience de près de trente (30) ans dans le domaine bancaire et financier où il a exercé comme Auditeur, Assistant Manager pour le compte d'un cabinet international d'expertise comptable (11 ans) et de Cadre de Direction et Secrétaire Général pendant 10 ans dans la banque commerciale de la place.

Expert-comptable agréé et inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables de la République Démocratique du Congo (ONEC RDC), il dispense des formations dans des entreprises et banques de la place en Audit, Comptabilité et Finances.

### **Les Comités spécialisés du Conseil d'Administration**

En conformité avec l'Instruction n°54 de la Banque Centrale du Congo relative au Gouvernement d'entreprise des sociétés financières, la SOFIDE S.A. a mis en place trois (3) comités spécialisés de son Conseil d'Administration que sont le comité des risques, éthique et conformité, le comité d'audit et le comité de nomination et des rémunérations.

Le Comité des risques, éthique et conformité est chargé d'aider l'entreprise dans la gestion des risques d'une part, et dans la surveillance du dispositif de conformité face aux différentes opérations réalisées par l'Institution.

Le Comité d'Audit est chargé de superviser et de s'assurer du bon fonctionnement de la fonction de contrôle interne de troisième niveau et, plus globalement, du dispositif de contrôle interne. En mettant en place ce comité, la SOFIDE S.A. s'assure du renforcement de sa gouvernance d'entreprise, sa gestion des risques et sa conformité aux normes, ce qui contribue à renforcer la confiance des parties prenantes et à assurer la stabilité et la pérennité de l'entreprise.

Le Comité de nomination et des rémunérations est chargé d'assister l'organe délibérant dans la mise en place des procédures de sélection et de nomination des membres de l'organe délibérant et exécutif ainsi que les hauts cadres d'une part, à déterminer un système global de rémunération approprié au vu de la culture d'entreprise, de l'appétence au risque, des activités et de la rentabilité de l'entreprise, d'autre part.

### **Direction Générale**

La Direction Générale constitue l'organe exécutif de l'entreprise. Elle est chargée de la gestion quotidienne de l'Institution et fait rapport régulièrement au Conseil d'Administration.

Actuellement, la Direction Générale de la SOFIDE S.A. est assurée à titre intérimaire par un collège composé de deux Directeurs, tous de nationalité congolaise.

Il s'agit de:

✦ **Mr Didi KIDIDI MUNZENZI, Directeur Financier**

Mr Didi KIDIDI MUNZENZI est titulaire d'une licence en Sciences Commerciales et Financières de la Haute Ecole de Commerce de Kinshasa (ex ISC).

Il a également à son actif plusieurs formations professionnelles en Audit et Expertise comptable, Comptabilité et Finances ainsi qu'en Ingénierie financière. Il draine une expérience de plus de vingt (20) ans dans le domaine des Finances, après avoir exercé des fonctions de Comptable, Fiscaliste, Auditeur et Analyste financier dans des entreprises et cabinets d'expertise comptable de la place.

A la SOFIDE S.A, depuis neuf (9) ans, il a été tour à tour, Comptable, Chef comptable et Chef du Service Comptabilité avant d'occuper sa fonction actuelle de Directeur Financier.

✦ **Mr Mike KOMBO MUKENDI, Directeur des Opérations**

Mr Mike KOMBO MUKENDI est licencié en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa. En outre, il compte à son actif plusieurs formations professionnelles en Economie et Finances, le plus dans le domaine de l'ingénierie des projets d'investissement, de la gestion des risques des projets de développement et de recouvrement des créances des Institutions de Financement de Développement (IFD).

Après un passage dans une banque de la place, il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la SOFIDE S.A. depuis près de douze (12) ans successivement comme Analyste Financier, Chef du Service Evaluation, Supervision et Etudes et actuellement Directeur des Opérations.

**Commissaire aux comptes**

Les états financiers de la SOFIDE S.A. sont certifiés par Investors Advice Office (INADOF Sarl). Ce cabinet d'expertise comptable est agréé par la Banque Centrale du Congo suivant sa lettre Gouv.D.03/n°00780 du 28 août 2020.

En outre, INADOF est inscrit au tableau de l'ordre national des experts comptables de la République Démocratique du Congo (ONEC RDC) sous le numéro ONEC/SEC/17.00043.

## 1.2. Ressources humaines et politique sociale

### 1.2.1. Effectif du personnel SOFIDE

Au 31 décembre 2024, l'effectif du personnel de la SOFIDE S.A. s'élève à 39 employés permanents dotés des contrats de travail à durée indéterminée.

Au cours de l'année 2024, l'entreprise a connu le départ à la retraite d'un (1) cadre de direction et le recrutement de deux (2) agents, dont un (1) cadre supérieur et un (1) agent d'exécution.

La répartition de l'effectif du personnel au 31 décembre 2024 en fonction de genre et de catégorie socio-professionnelles se présente comme suit :

Tableau n° 2 : Répartition de l'effectif du personnel par catégorie socioprofessionnelle

<u>Catégorie</u>	<u>Effectif</u>			<u>Pourcentage</u>		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres de Direction	2	-	2	5%	-	5%
Cadres supérieurs	15	8	23	38%	21%	59%
Cadres moyens	6	2	8	15%	5%	21%
Agents d'exécution	6	-	6	15%	-	15%
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>39</b>	<b>74%</b>	<b>26%</b>	<b>100%</b>

Source : SOFIDE S.A.

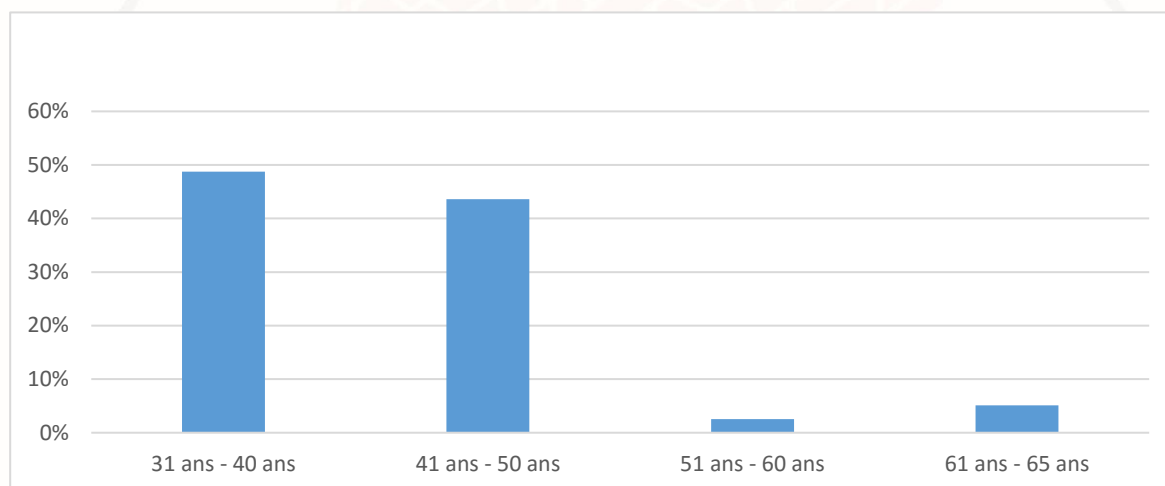
L'on note quand même une répartition inéquitable entre les deux genres. Un effort considérable est à fournir dans le futur afin d'atteindre un équilibre relatif entre les deux genres.

En tenant compte de la répartition par tranches d'âge, l'effectif du personnel se présente comme suit :

Tableau n°3 : Répartition de l'effectif du personnel par tranche d'âge

Tranches d'âge	Effectif			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
31 ans - 40 ans	9	10	19	23%	26%	49%
41 ans - 50 ans	17	-	17	44%	-	44%
51 ans - 60 ans	1	-	1	3%	-	3%
61 ans - 65 ans	2	-	2	5%	-	5%
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>39</b>	<b>74%</b>	<b>26%</b>	<b>100%</b>

Source : SOFIDE S.A.



Source : SOFIDE S.A.

Le personnel SOFIDE est en majorité jeune, soit 85% de l'effectif est âgé de moins de 45 ans.

### 1.2.2. Politique Sociale de la SOFIDE S.A.

L'ensemble du personnel SOFIDE est regroupé en quatre (4) catégories socioprofessionnelles au sein desquelles il est établi différents grades :

Tableau n°4 : Catégories socio-professionnelles au sein de la SOFIDE S.A.

Classe/Groupe	Catégories	Grades/Subdivisions
1 <sup>ère</sup>	Cadres de Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Directeur</li> <li>❖ Directeur Adjoint</li> <li>❖ Sous-Directeur</li> </ul>
2 <sup>ème</sup>	Cadres supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chef de Service Principal</li> <li>❖ Chef de Service</li> <li>❖ Sous-Chef de Service</li> <li>❖ Chargé d'études</li> </ul>
3 <sup>ème</sup>	Cadres moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chef de Section Principal</li> <li>❖ Chef de Section</li> <li>❖ Sous-Chef de Section</li> <li>❖ Agent qualifié</li> </ul>
4 <sup>ème</sup>	Agents d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Agents de classe 8</li> <li>❖ Agents de classe 7</li> <li>❖ Agents de classe 6</li> <li>❖ Agents de classe 5</li> <li>❖ Agents de classe 4</li> <li>❖ Agents de classe 3</li> <li>❖ Agents de classe 2</li> <li>❖ Agents de classe 1</li> </ul>

Cette classification s'inspire de celle du statut du personnel de l'administration publique, des entreprises publiques et des services publics.

Les avancements en grades s'effectuent en fonction des cotations obtenues par les agents pendant une période donnée dont les nombres d'années sont bien déterminés dans la convention collective. Ces cotations effectuées par les chefs hiérarchiques au premier et au deuxième degré, tiennent compte des critères objectifs d'appréciation de connaissances, de compétences et de comportement préétablis dans les textes sociaux de l'entreprise (règlement d'ordre intérieur et convention collective).

Il en est de même des nominations à différentes fonctions au sein de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2024, vingt-quatre (24) agents ont connu des avancements en grade et sept (7) ont été promus à des nouvelles fonctions.

Le grade et la fonction sont les deux paramètres sur lesquels se fonde la détermination du niveau de rémunération dans l'entreprise. Hormis la rémunération mensuelle, les agents SOFIDE ont droit à d'autres avantages, notamment le pécule de congé, la prise en charge médicale par l'Employeur dans les formations médicales conventionnées établies au pays. La prise en charge médicale à l'étranger constitue une exception relevant du pouvoir discrétionnaire de l'Employeur.

### 1.3. Politique commerciale de l'entreprise

La politique commerciale désigne la totalité des décisions prises par une entreprise dans le but d'atteindre ses objectifs commerciaux. Elle fixe les règles sur les produits et services commercialisés, l'application des prix, la distribution, les clients, les fournisseurs ou distributeurs. Elle doit s'appuyer sur une stratégie commerciale qui tient compte des forces et faiblesses de l'entreprise et de son environnement.

Conformément à la réglementation bancaire, la politique commerciale d'une société financière est conçue par le Conseil d'Administration et appliquée par la Direction Générale.

En ce qui concerne la SOFIDE S.A., elle offre à sa clientèle constituée essentiellement des PME/PMI congolaises, comme produit, le prêt à moyen terme destiné au financement des projets d'investissements, les prises de participation dans les entreprises étant suspendues jusqu'à nouvel ordre. Dans une moindre mesure, elle finance les besoins en fonds de roulement.

Les critères d'éligibilité aux prêts SOFIDE S.A. sont déterminés en fonction de la politique d'intervention en vigueur, du secteur d'activité, du plafond opérationnel, du schéma de financement, du taux d'intérêts et de la nature des garanties prédéfinies de concert avec le bailleur des fonds. Hormis les exigences de sa politique d'intervention, du champ d'application et du choix des secteurs, la SOFIDE n'apporte son concours aux entreprises qu'en fonction des critères techniques, financiers et économiques satisfaisantes.

Pour faire asseoir sa politique commerciale, la SOFIDE S.A. applique une stratégie commerciale prudente qui tient compte de ses forces et ses faiblesses, ainsi que de son environnement, pour adapter son produit à sa clientèle.

En guise des forces, elle s'appuie sur (i) sa longue expérience en matière d'évaluation et de financement des projets productifs, (ii) sa connaissance élargie des problèmes auxquels sont confrontés les PME/PMI congolaises, (iii) sa maîtrise des réalités socioéconomiques des différentes provinces du pays, du milieu urbain et rural et (iv) des problèmes relevant de divers secteurs économiques du pays.

Ainsi, la SOFIDE S.A. développe toute une série d'actions tendant à mettre ses clients dans les conditions propices à l'éclosion de leurs affaires et ce, dès l'entrée dans son portefeuille - prêts.

Parmi ces actions, il y a lieu de citer l'activité de supervision des projets réalisée régulièrement par l'entreprise à travers des missions de descente sur les terrains de ses différents services et organes pour s'imprégner des réalités que traversent ses clients. Les résultats de ces actions de proximité tendent à faire bénéficier ses clients, en conformité aux dispositions réglementaires, des mesures d'assouplissement des conditions de remboursement de crédit (restructurations, différés partiels ou totaux, taux d'intérêts préférentiels par rapport à ceux pratiqués par des structures concurrentes), conseils en matière de gestion et d'affaires, etc.

#### **1.4. Gestion du risque dans l'entreprise**

Tout établissement de crédit ou société financière est confrontée au risque en rapport avec l'exécution de son activité. Cette situation se pose avec acuité dans le cas de la SOFIDE S.A. dont la nature de l'activité est toute particulière du fait qu'elle opère dans le moyen et le long terme.

##### **1.4.1. Typologie des risques**

Les types de risques auxquels est exposée la SOFIDE S.A., à l'instar de tout établissement de crédit ou société financière sont définis dans l'instruction n°22 relative à la gestion des risques.

Il s'agit de:

- risque de crédit ou de contrepartie : c'est le risque de la défaillance d'une contrepartie à honorer ses engagements à l'égard de la SOFIDE S.A. ;
- risque de marché : est le risque de pertes liées aux variations des prix du marché. Ce risque comprend les risques de pertes sur les instruments financiers et le risque de change ;
- risque de liquidité : c'est le risque pour la SOFIDE S.A. de ne pas pouvoir s'acquitter de ses engagements à l'échéance ou de ne pas pouvoir dénouer une position en raison d'une situation du marché ;



- risques opérationnels : risque de pertes résultant de carences ou défaillances imputables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des évènements extérieurs ;
- risque juridique : c'est le risque de tout litige avec la contrepartie, résultant d'une imprécision, lacune ou insuffisance susceptible d'être imputable à la SOFIDE au titre de ses opérations ;
- risque de taux d'intérêt : c'est le risque encouru en raison de l'évolution défavorable des taux d'intérêts sur l'ensemble des opérations du bilan et du hors bilan de la SOFIDE S.A. ;
- risque d'intermédiation : risque de défaillance d'un donneur d'ordres ou d'une contrepartie à l'occasion d'une transaction sur instruments financiers dans laquelle la SOFIDE S.A. apporte sa garantie de bonne fin ; - etc.

#### **1.4.2. Mécanismes de gestion des risques**

Le management des risques à la SOFIDE S.A. se fait au travers non seulement de certains dispositifs de gouvernance mais aussi des mécanismes de contrôle interne mis en place par les organes décisionnels de l'entreprise.

En matière de gouvernance, il y a lieu de relever l'existence de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration, constitué et opérant régulièrement conformément à la réglementation bancaire. Celui-ci a été, au cours de la période sous revue, renforcé dans son rôle de contrôle, de supervision et d'orientation des activités de la société par la création et l'opérationnalisation de ses comités spécialisés.

La charte du Conseil d'Administration et celles desdits comités spécialisés ont été élaborés et approuvés au cours de la même période.

En outre, à travers des rapports de gestion trimestriels, mais également des notes circonstanciées, la Direction de l'entreprise a rendu compte à l'organe délibérant sur la marche de la société durant la période sous examen. Ces rapports ont été sanctionnés par des décisions et des mesures d'orientation du Conseil d'Administration.

Quant au dispositif de contrôle, il y a lieu de signaler que le processus d'opérationnalisation des fonctions de contrôle à tous les niveaux est en cours de finalisation en conformité avec la réglementation bancaire.

En attendant, les mécanismes de contrôle interne existants se fondent sur une série d'instructions couchées sous forme de manuel des procédures et d'autres outils tels que les notes et les instructions de service. Ces outils couvrent l'ensemble des processus internes de traitement d'opérations et visent à sauvegarder le patrimoine de l'Institution et de produire des informations fiables.

En ce qui concerne l'activité de l'entreprise, l'octroi des crédits passe par des étapes suivantes dont l'exécution se fait par l'entremise des divers services : la réception de la demande et première sélection, le criblage (qui consiste en un examen préliminaire du dossier), l'instruction ou l'évaluation du projet proprement dite, la présentation du dossier aux organes de décisions que sont le Comité de criblage, le Comité des prêts et le Conseil d'Administration, la mise en place du crédit par la signature du contrat de prêt et le déblocage des fonds.

Ainsi, le concours de la SOFIDE S.A. aux opérateurs économiques est fonction des critères techniques, financiers et économiques auxquels le projet ciblé devra justifier, entre autres :

- l'existence d'un marché preneur pour les produits ou services à fournir ;
- la faisabilité ou la réalisation technique de l'investissement ;
- la rentabilité financière suffisante pour rassurer le remboursement du prêts et le paiement des intérêts et commissions y afférentes ;
- l'honorabilité des promoteurs et des dirigeants ;
- l'expérience avérée du promoteur dans son activité ;
- l'existence d'une structure de gestion solide conduite par des dirigeants compétents
- l'exclusion d'office des opérateurs économiques mis à l'index par la centrale des risques de la BCC ;
- le respect des normes prudentielles de gestion en matière d'octroi des crédits notamment celles relatives à la division des risques ;
- l'exigence des suretés réelles (hypothèques, nantissements) et personnelles (cautions, avals bancaires, etc.) pouvant servir de garantie solide au crédit ; - etc.



Tous ces dispositifs d'ordre institutionnels, ainsi que les mécanismes procéduraux et critères permettent donc de garantir à l'entreprise la réalisation de ses objectifs, la gestion efficace de ses ressources, ainsi que la prévention et la réduction des risques auxquels elle est exposée.



## II. INFORMATIONS QUANTITATIVES

### 2.1. Etats financiers de la SOFIDE S.A.

La situation financière porte sur le bilan, le hors bilan, le compte des résultats et le tableau de variation des capitaux propres arrêtés au 31 décembre 2024 conformément au Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC).

Ces états financiers ont été certifiés par le Commissaire aux comptes, le Cabinet INADOF.

#### 2.1.1. Bilan et Hors Bilan

##### Actif et engagements reçus

L'actif et les engagements reçus de SOFIDE S.A. sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n°5 : Actif et engagements reçus de SOFIDE S.A. au 31/12/2024 et 31/12/2023

Désignation	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Caisses et banque centrale du congo	9 009 530	15 579 081
Comptes de dépôt à vue chez les correspondants	34 539 532	131 879 716
<b>Comptes de trésorerie et Opérations interbancaires</b>	<b>43 549 062</b>	<b>147 458 797</b>
Crédits à long terme		
Crédits à moyen terme	40 789 716 347	48 340 881 055
Impayés sur crédits à moyen terme	21 764 856 719	17 181 946 171
Total Provisions sur crédits	- 6 353 999 199	- 3 531 457 512
Créances rattachées	62 388 514	86 311 576
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>56 262 962 381</b>	<b>62 077 681 289</b>
Fournisseurs	19 158 928	12 685 529
Personnel	370 232 403	336 149 719
Etat	138 198 347	586 611 538
Débiteurs divers	13 589 687 411	11 691 475 364
Comptes de régularisation	14 982 232 666	12 226 136 648
<b>Comptes de tiers et régularisation</b>	<b>29 099 509 755</b>	<b>24 853 058 798</b>
Autres immobilisations corporelles	88 199 528 485	78 907 464 780
Amortissements sur immo corporelles	- 16 447 448 961	- 13 733 830 159
Garanties et cautionnements à moyen&LT	283 035 508	266 575 449
<b>Comptes de valeurs immobilisées</b>	<b>72 035 115 033</b>	<b>65 440 210 071</b>
<b>Total Actif</b>	<b>157 441 136 230</b>	<b>152 518 408 954</b>
<b>Hors bilan</b>		
Engagements reçus	207 239 725 362	172 558 307 563

Source : SOFIDE S.A

### Commentaires sur l'actif du bilan au 31 décembre 2024 :

Le total bilanciel est de FC 157,44 milliards contre FC 152,52 milliards au 31/12/2023, soit une légère augmentation de 3% due en grande partie à la réserve de réévaluation des immobilisations.

Les immobilisations représentent la première masse de l'actif avec près de 45% contre 43% l'an dernier. Elles sont essentiellement constituées des immobilisations corporelles et financières. Leur valeur a augmenté du fait de la réévaluation pratiquée suivant les coefficients officiels.

Les opérations avec la clientèle passent à FC 56,26 milliards, contre FC 62,08 milliards à fin 2023. Elles représentent près de 35% du bilan.

Les tiers et régularisation, qui représentent 18% du bilan, s'élèvent à FC 29,09 milliards. Ils ont légèrement progressé de 2% par rapport à leur niveau de décembre 2023. Le gros de cette rubrique est constitué des créances sur les locataires et des actifs acquis en réalisation des garanties.

La trésorerie de FC 43,17 millions représente une faible valeur de moins de 1% par rapport au total du bilan.

### Passif et engagements donnés

Le passif et les engagements donnés sont contenus dans le tableau suivant :

Tableau n°6 : Passif et engagements donnés de SOFIDE S.A. au 31/12/2024 et 31/12/2023

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Découverts bancaires	335 545 676	275 607 273
<b>Comptes de trésorerie et Opérations interbancaires</b>	<b>335 545 676</b>	<b>275 607 273</b>
Autres comptes(créditeurs) de la clientèle	3 220 804	3 033 497
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>3 220 804</b>	<b>3 033 497</b>
Fournisseurs	2 640 194 662	2 431 108 035
Personnel	700 347 677	150 097 984
Etat	1 031 531 036	608 651 992
Créditeurs divers	7 199 377 388	6 363 887 396
Comptes de régularisation	70 017 454	31 729 269
<b>Comptes de tiers et régularisation</b>	<b>11 641 468 217</b>	<b>9 585 474 676</b>
Capital	22 080 000 000	22 080 000 000
Primes liées au capital et réserves	1 026 925 674	1 026 925 674
Report à nouveau	- 9 169 108 450	- 1 085 528 576
Résultat de l'exercice en cours	- 4 747 807 737	- 8 083 579 874
Plus-values de réévaluation	56 212 347 663	49 334 264 221
<b>Fonds propres</b>	<b>65 402 357 150</b>	<b>63 272 081 445</b>
Fonds d'affectation	18 485 920 727	45 944 787 633
Emprunts et dettes à moyen et long terme	60 762 127 571	29 271 739 100
Provisions pour pertes, risques et charges	629 824 932	3 932 647 504
Dettes rattachées	180 671 152	208 304 630
<b>Emprunts et provisions</b>	<b>80 058 544 382</b>	<b>79 357 478 867</b>
<b>Capitaux permanents</b>	<b>145 460 901 532</b>	<b>142 629 560 312</b>
<b>Total Passif</b>	<b>157 441 136 230</b>	<b>152 518 408 954</b>
<b>Hors bilan</b>		
Engagements donnés	97 477 979 636	92 922 136 929

Source : SOFIDE S.A.

Commentaires sur le passif du bilan au 31 décembre 2024 :

La première masse du passif est constituée des capitaux permanents, qui comprennent les fonds propres, les emprunts et les provisions, représentent 92%. Ils s'élèvent à FC 145,66 milliards contre FC 142,65 milliards en 2023.

Les comptes des tiers et régularisation représentent quant à eux 7% du total bilanciel, soit FC 11,64 milliards. Les plus grandes rubriques de cette masse sont les dettes envers les fournisseurs et les créditeurs divers.

La trésorerie passive est constituée des découverts bancaires auprès de quelques banques de la place. Elle représente moins de 1% du total passif.

## Compte de résultats

Le compte de résultats de la SOFIDE S.A au 31 décembre 2024 est donné dans le tableau ci-après :

*Tableau n°7 : Compte des résultats de la SOFIDE S.A. Exercices 2024 et 2023*

Désignation	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Produits sur opérations de très&interbancairtes	-	-
Charges sur opérations de tres&interbancaires	- 75 053 263	-
Produits sur opérations avec la clientèle	1 406 237 249	2 473 319 567,00
Autres produits bancaires	9 030 107 783	21 777 360 995,81
Autres charges bancaires	- 8 339 749 187	- 19 242 163 354,00
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 021 542 582</b>	<b>5 008 517 208,81</b>
Produits accessoires	2 084 333 668	738 174 025,00
Charges générales d'exploitation	- 2 798 870 734	- 3 895 529 989,00
Charges de personnel	- 3 918 282 597	- 2 995 514 970,00
Impôts et taxes	- 168 201 945	- 35 325 503,00
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>- 2 779 479 026</b>	<b>- 1 179 679 228,19</b>
Dotations aux amortissements	- 1 011 117 609	- 790 353 415,00
Reprises sur amortissements	-	-
<b>Résultat courant avant impôt(d'exploitation)</b>	<b>- 3 790 596 636</b>	<b>- 1 970 032 643,19</b>
Reprises sur provisions&recupération des créances amorties	7 257 374 316	2 361 906 394,00
Dotations aux provisions&pertes sur créances irrécouvrables	- 6 710 302 519	- 7 300 207 471,00
Profits exceptionnels	463 225 118	1 081 837 115,00
Pertes exceptionnelles	- 1 922 397 168	- 2 199 405 089,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 912 100 252</b>	<b>- 6 055 869 051,00</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>- 4 702 696 888</b>	<b>- 8 025 901 694,19</b>
Impôt sur le résultat	- 45 110 849	- 57 678 180,01
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>- 4 747 807 737</b>	<b>- 8 083 579 874,20</b>

Source : SOFIDE S.A.

### Commentaires sur le compte de résultats :

Pour l'exercice 2024, l'exploitation s'est soldée par un résultat déficitaire de FC 4,74 milliards contre FC 8,08 milliards de perte en 2023.

En effet, les produits d'un total de FC 20,24 milliards n'ont pas pu résorber les charges de FC 24,99 milliards.

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel prises ensemble se situent à près de 97% de leur niveau de 2023. Ce qui dénote des efforts de leur compression par la Direction de l'entreprise.

En ce qui concerne les provisions, en application des dispositions de l'instruction n°16 de la BCC-modification 3, la SOFIDE S.A. a constitué des provisions de l'ordre de FC 6,35 milliards et acté des reprises y relatives de FC 3,53 milliards, soit une dotation nette de FC 2,82 milliards. Le reste de la reprise sur provision porte sur les affaires fiscales.

### **Etat de variation des capitaux propres**

L'état de variation des capitaux propres de la SOFIDE au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

*Tableau 8 : Etat de variation des capitaux propres de SOFIDE S.A. au 31/12/2024*

Intitulé	Solde au 01 jan 2024	Affectation résultat	Réévaluation de l'exercice	Résultat de l'exercice	Annulation et actualisation	Solde au 31 déc 2024
Capital social	22 080 000 000	-	-	-	-	22 080 000 000
Réserve légale	1 026 925 674	-	-	-	-	1 026 925 674
Report à nouveau	- 1 085 528 576	- 8 083 579 874	-	-	-	- 9 169 108 450
Plus-value de Réév	49 334 264 222	-	7 576 133 978	-	- 698 050 537	56 212 347 663
Résultat	- 8 083 579 874	8 083 579 874	-	- 4 747 807 737	-	- 4 747 807 737
<b>Total Fonds propres</b>	<b>63 272 081 446</b>	<b>-</b>	<b>7 576 133 978</b>	<b>- 4 747 807 737</b>	<b>- 698 050 537</b>	<b>65 402 357 150</b>

Source : SOFIDE S.A.

### *Commentaires*

Comparativement à la clôture de l'exercice 2023, il ressort une augmentation des fonds propres de 3% porté essentiellement par l'écart de réévaluation des immobilisations.

## **2.2. Quelques indicateurs financiers**

Les indicateurs financiers sont des agrégats et des ratios qui permettent de mesurer et/ou d'évaluer la performance d'un établissement financier.

Ces indicateurs permettent donc de connaître la santé financière des établissements financiers et d'effectuer des comparaisons entre eux.

Nous en avons retenu quatre (4), à savoir la rentabilité des actifs, la rentabilité des capitaux propres, le coefficient d'exploitation et la solvabilité.



La rentabilité des actifs (return on assets, en anglais) représente ce que rapporte une unité monétaire investie dans l'entreprise, sans tenir compte de sa source de financement. La norme aimerait qu'elle soit supérieure ou égale à 20%. Au 31 décembre 2024, la SOFIDE S.A. en affiche un coefficient de (- 2,41%) contre - 1,29% à fin 2023.

La rentabilité financière (return of equity) mesure la rémunération des fonds mis à la disposition de la société financière par ses actionnaires. Pour l'exercice 2024, ce ratio affiche un coefficient négatif de - 7,26% contre - 12,78% au 31/12/2023. La norme le situe à un minimum de 15%.

Le coefficient d'exploitation, qui mesure l'impact des frais fixes (de fonctionnement) sur l'activité de la société financière, s'est élevé à 332,28%, contre 137,59% en 2023. La norme le situe à un maximum de 70% au plus.

Au 31 décembre 2024, la SOFIDE S.A. dégage un ratio de solvabilité de 9,28%. Il est légèrement inférieur à la norme de 10%. Il dénote cependant que la capacité d'endettement demeure encore confortable pour permettre à l'institution d'accéder à des ressources financières nouvelles sous forme d'emprunt et de poursuivre son activité.

## ANNEXE : QUALITE DU PORTEFEUILLE

Annexe : Qualité du portefeuille	Montants en millions de Francs Congolais			
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
LIBELLE				
Provisions pour crédits non recouverts	2 144	1 578	575	-
Crédits non recouverts bruts	21 765	17 182	5 934	3 225
Crédits non recouverts nets	19 621	15 603	5 359	3 225
Taux provisionnement des crédits non recouverts en %	10%	9%	10%	0%
Total crédits nets	56 201	61 991	27 784	27 384
Total crédits bruts	62 555	65 523	27 146	29 026
Fonds propres	65 402	63 272	57 328	55 082
Part des crédits non recouverts bruts/Total crédits bruts en %	35%	26%	22%	11%
Part des crédits non recouverts nets/Total crédits nets en %	35%	25%	19%	12%
Part des crédits non recouverts nets/Fonds propres en %	30%	25%	9%	6%
Total crédits non recouverts sortis du bilan	-	-	-	-

Source : SOFIDE S.A.